

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Date de convocation : 03/04/2025
Nombre de membres élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de procuration : 1

Membres présents :
Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle, HARDOUIN Marie-Christine, MULLER Sandrine, SIMLER Agnès, TRETZ Maïté
M BAUMANN Jean-Marie, BLATZ Gérard, FRANCO Luis, IBACH Patrice, HABERKORN Christophe, SCHÖNSTEIN Laurent, SCHWEIN Laurent,

Membre absent excusé et non représenté :
Mr JAEGLER Patrice

Secrétaire de séance :
Mme SIMLER Agnès

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : Mr STRAUDEL Jean-Philippe a donné procuration à Mme Estelle BRAULT-PELUZZI

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Vote des taxes
5. Affectation des résultats 2024
6. Budget primitif 2025
7. Budget 2025 : fongibilité des crédits
8. Urbanisme (déclarations préalables)
9. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Agnès SIMLER est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE (DEB-05-04-25-01)

Mme Estelle Brault-Peluzzi relève que des informations non communiquées lors de la dernière réunion ont été rajoutées au dernier paragraphe du point 9 relatif à la remarque de Mr Patrice Jaegler. Mr Maire rappelle qu'il relit le compte-rendu rédigé par la secrétaire et que ce dernier est transmis à tous les conseillers municipaux avant signature afin qu'ils puissent transmettre d'éventuelles remarques. Mme Estelle Brault-Peluzzi rappelle que les modifications effectuées ont été, par le passé, transmises à tous les conseillers avant la signature du compte-rendu.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé par onze voix pour et trois abstentions. Mme Maïté Guth précise qu'elle s'abstient car elle était absente lors de la dernière séance.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Mr le Maire rend compte des informations ci-dessous et des réunions auxquelles il a participé :

- 19 mars : conférence des maires de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) au cours de laquelle a été évoqué le budget 2025 qui sera voté le 9 avril.
- 21 mars : rendez-vous avec Mme Christelle Lehry, conseillère régionale (informations sur les subventions régionales)
- 21 mars : réunion au syndicat Pôle Ried Brun (recrutement du nouveau Directeur Général des Services)
- 24 mars : rencontre organisée par Mme Brigitte Klinkert à Horbourg-Wihr avec Mr Laurent Carrié, conseiller territoires du Président de la République
- 26 mars : broyage des branchages du verger suite à la coupe transfrontalière et élagage des arbres au Muhlweg notamment au niveau du garage Jehl avec l'aide des membres de l'Association Foncière qui ont mis à disposition leur matériel.
- 26 mars : réunion du comité directeur du SMICTOM (budget 2025 ; pas d'augmentation de la redevance)
- 1^{er} avril : intervention de la société Sonorest sur le cadran de l'horloge de l'Eglise
- 1^{er} avril : intervention du géomètre au niveau des terrains Riedfeld dans le cadre des échanges de terrains pour l'agrandissement du terrain de football
- 1^{er} avril : réunion de la commission communale des finances (préparation budget 2025)
- 2 avril : réunion du bureau du SMICTOM
- 3 avril : rendez-vous avec Norest pour le branchement fibre du Foyer et du local des pompiers
- 3 avril : réunion de la commission communale du fleurissement
- 4 avril : rendez-vous avec Mr Vivien Ventre, conseiller aux décideurs locaux de la Direction Générale des Finances Publiques
- 5 avril : Oschterputz. Une cinquantaine de personnes (dont une dizaine de la nouvelle association, les Grussemer Kumpel) a participé à cette opération (ramassage des détritrus, désherbage). Une équipe a également procédé au rangement du marché de Noël.
- 7 avril : invitation du CARAH (Centre d'Accueil et de Rencontre pour Adultes Handicapés) suite au versement du don (visite de l'établissement avec Mme Agnès Simler)
- 7 avril : assemblée générale du comité de jumelage Seyches-Grussenheim. Un voyage à Seyches se déroulera du 14 au 18 août 2025.

Mr Gérard Blatz a participé le 22 mars 2025 à l'assemblée générale du Syndicat du Parc à Grumes qui s'est déroulée à Porte du Ried-Holtzwihr. Une visite du sentier mémorial a été effectuée.

Le 24 mars, il a mis en place les décorations de Pâques avec Mr Frédéric Perrin. Mme Agnès Simler a rajouté quelques éléments de décoration par la suite.

De nouvelles décorations sont en cours de préparation.

4. VOTE DES TAXES (DEB-08-04-2025-02)

L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales (état 1259) comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales pour 2025 est présenté aux conseillers municipaux.

Mr le Maire propose de maintenir les taux actuels.

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

➤ **APPROUVE** cette proposition.

Pour l'année 2025, les taux appliqués seront donc identiques à ceux de 2024, à savoir :

Taxes	Taux 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21,90 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37,09 %
Taxe d'habitation	10,29 %
Cotisation foncière des entreprises	14,85 %

Les ressources fiscales prévisionnelles pour 2024 s'établissent comme suit :

Produit	Montant
Produit fiscal attendu des taxes à taux voté	229 846 €
Taxe additionnelle à la taxe foncière non bâtie	1 160 €
Versement lié au coefficient correcteur	9 867 €
Allocations compensatrices	15 365 €
IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau – Pylônes électriques)	36 954 €
TVA	2 621 €
Prélèvement au profit du GIR (Garantie Individuelle de Ressources)	- 9 371 €
Montant prévisionnel 2024 au titre de la fiscalité locale	286 442 €

- **CHARGE** Monsieur le Maire
- de notifier cette décision aux services préfectoraux
 - de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

5. AFFECTATION DES RESULTATS 2024 (DEB-08-04-2025-03)

Conformément à l'instruction budgétaire M 14, le conseil municipal doit statuer sur les résultats et procéder à leur affectation. Le conseil municipal DECIDE, **à l'unanimité**, d'affecter les résultats suivants

Déficit d'investissement :	- 74 301,95 € €
Excédent de fonctionnement :	+ 292 910,15 €

de la manière suivante :

- le déficit d'investissement de -74 301,95 € au compte 001 Solde d'exécution négatif reporté
- l'excédent de fonctionnement de + 292 910,15 € comme suit :
 - 124 301,95 € au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé
 - le solde, soit 168 608,20 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté.

6. BUDGET PRIMITIF 2025 (DEB-08-04-2025-04)

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 prévoit qu'à des fins de transparence, les EPCI et les communes publient désormais chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de l'ensemble de leurs responsabilités, y compris au sein de sociétés locales ou syndicats.

L'état des indemnités versées en 2024 s'établit comme suit :

Elus	Indemnités brutes	Indemnités brutes
	Communes	SMICTOM
KLIPFEL Martin	15 291,12 €	7 491,96 €
SIMLER Agnès	4 068,96 €	
BRAULT-PELUZZI Estelle	4 068,96 €	
SCHÖNSTEIN Laurent	4 068,96 €	
BLATZ Gérard	2 219,44 €	
TOTAL	29 717,44 €	7 491,96 €

COMMUNE

Après avoir examiné les propositions arrêtées par la Commission des Finances, le conseil municipal approuve, **à l'unanimité**, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2025 comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à :	668 926,81 €
Recettes et dépenses de d'investissement équilibrées à :	371 298,70 €

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, charge Mr le Maire à l'effet de déposer des demandes de subvention pour les travaux suivants :

- Travaux d'aménagement impasse du séchoir à tabacs
- Travaux de gravillonnage (rue des Vignes, rue de la Libération, rue des houblons, rue du Ried)
- Aménagement d'une aire de jeux

- Travaux d'enfouissement de la ligne HTA
- Gravures des tombes du cimetière militaire

7. BUDGET PRIMITIF 2025 : FONGIBILITE DES CREDITS (DEB-08-04-2025-05)

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits immédiatement par mail et lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 6 septembre 2022 d'adoption, par anticipation à compter du 1er janvier 2023 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le Conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

Autorise le Maire à :

- procéder, pour l'exercice 2025, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;
- signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire de Colmar pour mise en œuvre.

8. URBANISME (DECLARATIONS PREALABLES)

DECLARATIONS PREALABLES

Commune de Grussenheim

PV du CM ordinaire du 8 avril 2025

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
EARL DU MAUCHEN 2 CHEMIN DU MAUCHEN 68320 GRUSSENHEIM	3 GRAND RUE la mise en place de panneaux photovoltaïques
Monsieur BOLON- TONDA THOMAS 5 RUE DE L'ECOLE 68320 GRUSSENHEIM	5 RUE DE L'ECOLE la mise en place d'une clôture
Monsieur BAUMANN JEAN MARIE 11GR GRAND RUE 68320 GRUSSENHEIM	11B GR GRAND RUE la mise en place de 20 modules de panneaux photovoltaïques
Monsieur MANDART PHILIPPE 1 RUE DE LA LIBERATION 68320 GRUSSENHEIM	1 RUE DE LA LIBERATION la mise en place d'une pergola
Monsieur DE MAGALHAES JOE 39 a RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE 68320 GRUSSENHEIM	39 A RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE la mise en place d'une clôture
MORELLIDIPOPOLO KELLER JUSTINE 17 GRAND RUE 68320 GRUSSENHEIM	17 GR GRAND RUE la modification de la porte d'entrée et d'une fenêtre fixe, la mise en place de volets roulants électriques, l'isolation par l'extérieur, le remplacement des fenêtres de toit

9. DIVERS

- **Taxe sur les logements vacants** : Mr Jean-Marie Baumann propose de réfléchir sur la mise en place de la taxe sur les logements vacants dans la commune. En effet, plusieurs bâtiments vacants sont présents dans la commune et l'instauration de cette taxe permettrait éventuellement de motiver les propriétaires à rénover leur bien, de créer des logements pour les jeunes du village ou d'éviter des bâtiments qui tombent en ruines.
Mr le Maire se dit assez mitigé quant à la mise en place de cette taxe.
Mr Christophe Haberkorn propose de réaliser un nouvel état des logements vacants de la commune et d'en discuter lors d'une réunion d'une commission communale.
- **Mission AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)** : Lors de la dernière réunion, il a été décidé de retenir la société Jacques Uhrwiller Conseils pour la mission d'AMO et étude de vocation pour la maison sise 23 grand'rue. Ce dernier a proposé qu'il soit créé un comité de pilotage pour ce projet. Les 22 et 24 avril seront proposés pour l'organisation d'une première réunion. Se sont proposés pour intégrer le comité : Mr le Maire, Mmes Agnès Simler, Estelle Brault-Peluzzi, Messieurs Jean-Marie Baumann, Gérard Blatz, Luis Franco, Patrice Ibach et Laurent Schönstein. Mr Patrice Ibach suggère d'y inclure également Mr Jean-Philippe Strauel.
Mme Sandrine Muller rappelle qu'il a été question de consulter pour avis les habitants. Mr le Maire indique cela se fera dans le cadre de l'étude.
- **Prochaines dates** :
 - Jeudi 24 avril à 19 h 30 : réunion de la commission communale du 80^{ème} anniversaire de la Libération

Commune de Grussenheim

PV du CM ordinaire du 8 avril 2025

- Jeudi 8 mai à 9 heures : cérémonies commémoratives de l'Armistice avec dépôt de gerbe
- Jeudi 1^{er} mai : Marché aux fleurs (Bluama Marik) de 8 heures à 13 heures. L'ensemble des exposants a été contacté et les affiches sont prêtes. Mme Agnès Simler propose ne plus distribuer de tracts dans toutes les boîtes aux lettres mais de mettre des affiches A3 à différents points stratégiques de la commune. Les membres du jury intercommunal des maisons fleuries et les lauréats du concours ont été invités. Mr Gérard Blatz informe qu'il mettra également en place les panneaux aux entrées du village. Le planning de présence est établi.
- **Travaux effectués** : Mme Agnès Simler liste l'ensemble des travaux qui ont été effectués au Foyer : remplacement des dalles du plafond des deux salles ; passage d'une autolaveuse et d'une société de nettoyage ; réparation des blocs de secours et des fermes portes ; mise en place de deux dalles lumineuses au-dessus du bar de la petite salle. Elle signale également l'acquisition de 8 tables mange-debout.
- **Arrosage-désherbage** : En raison des congés de Mr Frédéric Perrin, Mme Agnès sollicite les conseillers municipaux pour effectuer des travaux d'arrosage et de désherbage mercredi 9 ou jeudi 10 avril 2025. Mme Estelle Brault-Peluzzi se propose d'effectuer des travaux de désherbage au niveau du rond-point la matinée du jeudi 10 avril. Mr Christophe Haberkorn se chargera de l'arrosage du cimetière militaire. Mr Gérard Blatz s'occupe de l'arrosage autour de la mairie. Mr Laurent Schönstein se charge de l'arrosage des plantations dans le village. Mme Agnès Simler propose de réaliser des travaux de désherbage jeudi 10 avril à partir de 14 heures à la sortie du village vers Jebnheim. Mme Agnès Simler et Mr le Maire se proposent.
- **Balayage des rues** : Mme Marie-Christine Hardouin suggère de ne pas faire passer la balayeuse les mercredis et jeudis en raison de la présence des poubelles dans certaines rues.
- **Prochaine réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 3 juin 2025 à 20 heures.

La séance est levée à 21 heures 45.



Le Maire,

Martin KLIPFEL

La secrétaire de séance,

Agnès SIMLER

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

